



TEMPÊTE CIARAN

Ecole: - p 5
Visite à la Mairie

Zoom : - p 10
Le recensement

Histoire : - p 11
La plus vieille maison



L'EDITO DU MAIRE

La tempête était annoncée mais en dépit des précautions prises par les particuliers, il y a quand même eu de nombreux dégâts. Certains d'ailleurs auraient pu être évités car les objets légers laissés dans les jardins se sont envolés devenant de dangereux projectiles. Si les arbres avaient été émondés ils auraient causé moins de dommages. La tempête est finie mais d'autres tempêtes suivront. Soyons donc plus vigilants. Je tiens à remercier le personnel communal, le personnel communautaire, les élus et les employés d'Enedis qui se sont démenés pour la réouverture des routes et pour le rétablissement de l'électricité.

L'équipe municipale continue son travail dans de nombreux domaines. Les travaux d'aménagement du bourg touchent à leur fin. Après le pavage de la rue de l'église, c'est l'entreprise « La Pierre à l'œuvre » qui viendra remonter l'arc triomphal.

Le mois de janvier verra la création de l'allée cyclable et la construction du muret derrière celle-ci.

On attend avec impatience les travaux paysagers qui embelliront davantage notre village.

Le verger vient d'être créé près de l'école avec la participation des élèves de l'école et l'aide de Stéphane Marc, Technicien Forestier de ce livre. De l'Office national des forêts et des deux agents communaux.

À partir du 18 janvier 2024, le recensement va être réalisé par Madame Bigot. Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil possible.

En attendant de vous revoir à la salleTi an Dud pour la cérémonie traditionnelle des vœux du maire le dimanche 14 janvier 2024 à 11 heures, toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

À votre écoute

Mithée Hernandez

Maire de Kerlaz



A LA UNE

La tempête Ciaran et ses conséquences

La tempête Ciaran était annoncée depuis longtemps et fort redoutée. En effet les vents ont soufflé à plus de 200 km dans certains endroits et ont entraîné bien sûr des dégâts importants.

Sur la commune on ne comptait plus le nombre d'arbres abattus dans tous les lieux-dits. Dès le lendemain matin, les services administratifs, les services techniques et des élus étaient à pied d'œuvre pour gérer la crise. D'abord il a fallu faire un diagnostic des dégâts. Les arbres étaient tombés sur les poteaux téléphoniques, sur des lignes électriques entraînant des coupures de courant, des pannes téléphoniques.

Les chutes d'arbres sur les routes et notamment sur la route départementale mettaient en danger la sécurité des personnes. Le préfet avait d'ailleurs interdit toute circulation le jeudi suivant la tempête. Les agents ont sécurisé les endroits à risques, ils ont également déplacé sur le bord des routes les arbres tombés qui entravaient la circulation.

Grâce au travail des agents municipaux, des agents communautaires et départementaux, les routes ont été praticables très rapidement.

Restait le problème des foyers qui n'étaient plus raccordés au réseau électrique. Les services techniques sont intervenus pour ouvrir les volets électriques grâce à un groupe électrogène. D'autres mesures ont été prises pour aider ces personnes privées d'électricité : la salle municipale près de la mairie a été ouverte pour recevoir tous ceux qui souhaitaient se restaurer au chaud, recharger leur téléphone portable et téléphoner. Les vestiaires de la salle de football étaient disponibles pour ceux qui souhaitaient prendre des douches. 10 jours après la tempête nous sommes allés chercher 3 groupes électrogènes prêtés par Enedis à Quimper pour dépanner quelques foyers.

Malgré le travail d'arrache-pied des agents d'Enedis, certaines maisons n'ont pu être dépannées qu'au bout de 13 jours, les secteurs prioritaires étant ceux qui étaient les plus peuplés.



A LA UNE

La tempête Ciaran et ses conséquences (suite)

Il est nécessaire de prendre en compte désormais les conséquences que peuvent entraîner des tempêtes de très forte intensité. Certes il y a eu beaucoup de dégâts mais certains auraient pu être évités : les objets laissés dans le jardin devenaient des projectiles servant à détruire ou endommager les clôtures, des bâtiments.... Si les arbres avaient été émondés comme le prescrit la loi, des problèmes auraient pu être évités.

Désormais nous serons donc très vigilants et nous demanderons aux habitants d'élaguer le plus rapidement possible quand cela est indispensable leurs arbres, arbustes et haies. Dans le cas où ces travaux d'élagage ne seraient pas faits, la commune prendrait une entreprise pour le faire. Les travaux seraient refacturés aux propriétaires.



Bientôt 2024

Et si on prenait de bonnes habitudes ?

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : "Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires."

Dans la prochaine édition du Petit Kerlazien, nous reviendrons plus en détail sur les dispositifs à mettre en œuvre

Quoiqu'il en soit, certains déchets ne peuvent pas être valorisés et doivent être déposés **dans** le conteneur.





ECOLE

Une visite à la Mairie

Les élèves de l'école (CE2 CM1et CM2) ont préparé des cartes de vœux pour les aînés de la commune. Accompagnés de leur maître, ils sont venus les déposer à la mairie.

Ils avaient préparé un questionnaire sur la fonction du maire et ils sont donc venus m'interroger. J'ai été ravie de les rencontrer.

photo de la visite

Ce fut un moment d'échanges très intéressants pendant lequel j'ai essayé de leur faire comprendre le fonctionnement de la commune, les différentes tâches qui incombent au maire et à son équipe.

Cette visite s'est terminée par la visite des locaux et un petit goûter.

J'espère que cette séance de travail leur aura été profitable et les poussera plus tard à devenir des citoyens engagés pour le bien de leur commune.



VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes

L'assemblée générale du Comité des fêtes de KERLAZ se tiendra le 27 janvier 2024 à partir de 18h à la salle Ty an dud, avec l'ordre du jour suivant :

- ⇒ bilan 2023
- ⇒ projections 2024
- ⇒ élection du bureau

suivi d'un apéro dinatoire, plus plus.

Merci de la présence de tous les bénévoles ainsi que de toutes les personnes souhaitant apporter leur soutien à l'association.

Le président

Jean-Jacques LE BRUSQ



FOCUS

Le repas des aînés

L'édition 2023 du repas des aînés s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur !

En effet après les fortes émotions et les dégâts que la tempête Ciaran a pu occasionner, laissant certains et certaines sans électricité et coupés des réseaux de communication plusieurs jours , ce dimanche 5 novembre à été plus que bien accueilli !

L'occasion de se retrouver, de se rassurer les uns les autres ! Le tout autour d'un repas , concocté par le restaurant le relais du Nevet, qui a eu la gentillesse de nous recevoir.

Comme chaque fois, ce fût un régal avec un service impeccable ! Après l'apéritif, le repas s'est ouvert sur une cassolette de saint Jacques, le plat quant à lui était composé de joues de porc au cidre avec petits légumes et frites ; après cela pour le dessert c'est la pêche Melba qui a ravie les papilles des convives , puis le repas s'est achevé avec le traditionnel café.

Un très beau moment de convivialité, que même Ciaran n'aura pas réussi à mettre à mal !

Rdv l'année prochaine !





A VOTRE SERVICE

Les travaux

Comme vous avez pu vous en rendre compte, l'avancée des travaux prend plus de temps que prévu.

C'est comme pour un projet personnel, le gros œuvre s'est bien déroulé mais les finitions demandent plus de temps. De plus la météo n'a pas toujours été au rendez-vous et n'a pas arrangé les entreprises qui doivent composer avec le climat pour progresser.



Le pavage de la rue de l'église est en passe d'être terminé grâce à la ténacité de Patrice et de Christophe, son coéquipier. Qu'il pleuve, qu'il vente, ils travaillent six jours sur sept depuis début novembre, même le 11 novembre. Ils ont fait un travail remarquable qui mérite notre admiration.

Ce pavage de la rue de l'église rend un aspect historique à cet endroit. Il ne reste plus qu'à imaginer les rosiers et les roses trémières qui fleuriront l'été prochain, le long des maisons de cette rue.



L'entreprise Jardin Service a posé les deux abribus : un le long de l'ancienne boulangerie et un autre sur la place de la mairie. Une partie du mobilier a également été installée : les bancs, les appuis vélos, les barrières pour sécuriser le quai bus.

Les travaux (suite)

Le côté minéral du village sera bientôt gommé car toutes les plantations seront faites en janvier et apporteront couleurs et gaieté.

Des escaliers et la place récemment créés devant la salle communale contribueront à l'animation du bourg. L'intégration de bancs et de plantations formeront un cadre agréable propice à la détente. Cette place réalisée avec des matériaux de qualité accroche l'œil de tous les passants.

En face de l'école, la place où se trouve la croix a été restaurée et embellira l'entrée du village et sécurisera davantage les piétons et les cyclistes.



Cette partie de route qui était dans un état déplorable est maintenant recouverte d'enrobé. De chaque côté des bordures ont été posées délimitant un espace engazonné. Le traçage de la piste cyclable est en cours et sera protégé par un muret en pierres.

Les travaux d'aménagement du bourg sont une initiative importante pour améliorer l'attractivité et la qualité de vie de notre commune nous sommes reconnaissants envers les financeurs tels que l'Etat, le département et la région qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Leur soutien financier est essentiel pour concrétiser nos ambitions et créer un cadre de vie où les habitants se sentiront bien.

Le Sdef a été à nos côtés et nous a subventionné pour le renouvellement de l'éclairage en led, la mise souterraine du câble électrique de l'ex-boulangerie sans oublier la pose d'une borne pour la recharge des voitures électriques.

Nous les remercions pour leurs engagements envers notre commune et nous sommes impatients de voir la fin des travaux.

Le verger communal

Le projet de création de verger a été décidé en 2022. Nous avons bénéficié d'une subvention du département dans le cadre du plan 500 000 arbres. Monsieur Marc technicien forestier à l'office national des forêts a fait l'étude, a dispensé de bons conseils et a suivi ce projet du début à la fin.

Lundi Jocelyne Poitevin et moi-même avons mis en terre le premier arbre.

Le lendemain, des élèves de l'école (CE2 CM1 CM2), munis de bottes, encadrés par le directeur ont suivi avec intérêt les explications de Monsieur Marc concernant la mise en place de ce verger.



Trois groupes ont été créés et les enfants ont creusé des trous sous la surveillance et les directives de Monsieur Marc et des deux agents communaux. Puis ils ont mis en terre les différents plants : groseillers framboisiers, kaki, cassis etc. Ils les ont protégés avec du grillage pour éviter que les chevreuils ne viennent brouter les plants.

Au total 74 plants ont été mis en terre soit 55 plants arbustifs et petits fruits et 19 arbres fruitiers

Ils pourront suivre avec intérêt l'évolution de ce verger en attendant deux ans environ pour pouvoir déguster les premiers fruits.



ZOOM

Le recensement

pour les communes de moins de 10 000 habitants

Cette année, la commune de Kerlaz réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- * Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- * Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- * **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr



HISTOIRE ET PATRIMOINE

La plus vieille maison de Kerlaz

Sise à Coat Mescalet, elle a un charme indicible, exposée au soleil du sud, très bien entretenue, et s'offre au regard du visiteur sans retenue.



Elle date de 1642, année qui figure sur le linteau de la porte d'entrée.

Nous sommes alors sous le règne de Louis XIII et en cette année Richelieu décède .C'est le plus célèbre des ministres de Louis XIII, il aura passé sa vie au service du roi , à assurer et renforcer le pouvoir royal comme jamais auparavant. C'est aussi lui qui est à la base de la construction du port militaire de Brest. Cette éminence rouge laisse avec son roi , un royaume consolidé , proche de sa grandeur à venir.

Le roi Louis 13 va décéder en mai 1643, et Louis 14 n'a encore que 5 ans. Sa mère Anne d'Autriche va assurer la régence, peu experte en politique, elle va conserver comme premier ministre le cardinal Mazarin ; chose bénéfique pour l'état, puisque leur entente réciproque se révéla aussi solide qu'efficace.

Quant à la suite de l'histoire de France et de Bretagne, il faut la demander aux pierres de cette maison, elles ont connu le Roi Soleil, Louis 14 et toute la longue suite des cycles heureux et moins heureux de notre histoire commune. Je voulais cependant resituer cette construction dans notre histoire , la date est si lointaine , et si peu commune.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

La plus vieille maison de Kerlaz



Sur le linteau qui surplombe la porte d'entrée, nous pouvons lire ou déchiffrer le texte suivant gravé dans le granit : » F.F.P JEAN LE COZ 1642 ».

Que traduire : FFP , signifie à priori : FAIT,FAIRE, PAR ; suit le nom du commanditaire Jean le Coz. Il faut noter que le » Z « est mal fait, la barre oblique est à l'envers : il se peut que le tailleur de pierre n'ai pas bien respecté le modèle que l'on lui avait donné, chose fréquente à l'époque , où beaucoup de gens ne savaient ni lire , ni écrire.

il est surprenant aussi de trouver une inscription en langue française pour un texte gravé à une époque où le langage local, usuel et quotidien, était le breton. Sans doute Jean le Coz , à l'origine de cette inscription, était-il un personnage noble ,ou apparenté, un notable local, ou du moins un cultivateur aisé et maîtrisant la langue française . Il faut aussi savoir qu'à cette époque , les « fabriciens », qui géraient les intérêts de la paroisse, avant que la révolution ne remplace fabriciens et paroisses par des conseillers municipaux et des communes, ces fabriciens donc, ou du moins certains d'entre eux devaient savoir écrire et compter pour gérer les intérêts considérables en jeu , notamment lors de la construction des églises. Et à Kerlaz, c'est le cas , l'église n'est pas encore terminée et Jean le Coz a tout le profil avec son argent et sa maîtrise de la langue française , pour être un notable fabricien de Kerlaz.

Cette maison d'habitation me semble aujourd'hui être la plus ancienne maison de Kerlaz.

Les dates les plus anciennes en ma connaissance dans notre commune, sont :

-1558 : inscription sur la porte triomphale de l'enclos paroissial

-1566 ; inscription dans le chœur de l'église, sous la statue de la vierge à l'enfant

-1572 : inscription dans le porche sud, avec la mention de Philibert Caradec , le fabricien de l'époque

Quelques autres dates , toutes gravées dans l'église, selon l'usage à la demande du recteur et du fabricien qui payait les artisans, nous permettent de suivre l'évolution des travaux qui vont durer jusqu'en 1675, inscription sur la tourelle sud de l'église avec le nom du fabricien Doaré ;mais aucune autre date précise ne peut ailleurs témoigner d'une période antérieure.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

La plus vieille maison de Kerlaz

Cette maison a donc été construite à l'époque où l'église n'était pas encore terminée : les cloches ne seront installées que 2 ans plus tard en 1644, et le calvaire sera lui aussi terminé en 1645. Il est donc surprenant de constater qu'à cette époque où les travaux de l'église n'avançaient qu'en fonction de l'argent disponible, (les dons des fidèles étaient cependant importants), ici à Mescalet quelqu'un faisait ériger une construction en pierres, en belles pierres, à l'écart du bourg, dans la vallée verdoyante du Ris. Il fallait qu'il soit argenté, et certainement dépendant d'une seigneurie.

Il en est de même dans les environs immédiats : la chapelle Saint Pierre à Plogonnec, non loin en termes de distance, n'est pas encore entièrement terminée, malgré les apports financiers de la seigneurie de Nevet, et si au Juch, l'église est terminée (le père Maunoir y vient en 1642), c'est grâce aussi au seigneur du Juch, alors très puissant. A Kerlaz encore la fontaine saint Even date aussi de cette époque : la pierre sommitale donne 161, soit entre 1610 et 1619.

Nous sommes en réalité en pleine période de paix après les années difficiles des guerres de la ligue, une page effroyable de l'histoire de notre pointe bretonne, où sévissait localement l'infame Guy Eder de la Fontenelle. Il faut alors comprendre cette envie de vivre, de construire, de bâtir, de créer qui caractérisait cette époque partie prenante de l'âge d'or de la Bretagne.

Historiquement, par ailleurs, dans notre commune, la famille noble la plus ancienne de Kerlaz est celle qui a habité le château de Lezarscoet. L'archéologue et baron Halna du Fretay s'explique dans le bulletin de la société d'archéologie du Finistère de 1896 sur ce château qui aujourd'hui n'existe plus et n'a rien laissé derrière lui : «Le château appartient à l'époque de transition entre la période romaine et les constructions féodales du moyen âge, la grandeur de l'édifice donne l'intuition d'une importance grande, une villa du 7^e ou 8^e siècle ».

Par la suite nous trouvons à Kerlaz, des constructions du 11^e siècle : le vieux château de Coz castel, construit sur une motte féodale, il a lui aussi été complètement démoli. La famille noble des chevaliers de Quélen, y habitait. Cette famille a participé aux croisades en 1248 et 1268, cette dernière avec saint Louis, et par suite de successions multiples, en 1590, la dernière héritière des Quélen épousa la famille de Lannion.

La baronnie Halna du Fretay arrive aussi localement puisque en 1635, est baptisé Jacques Halna du Fretay. La famille LE COZ semble avoir de bonnes relations avec la baronnie puisque Marc Charles Halna du Fretay est parrain de la fille le Coz en 1717.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

La plus vieille maison de Kerlaz

Enfin ,il est possible que cette bâtisse ait pu servir de relais de chasse au fameux baron Maurice Halna du Fretay , très féru de chasse aux gros gibiers, avec à son tableau plus de 300 loups tués.

Dans son livre qu'il a publié en 1891 : « mes chasses au loup », il raconte avoir une meute de 32 chiens , « vites et mordants » et pour lesquels il faisait régulièrement une inspection et « il fallait pour preuve que je puisse passer la main, en appuyant sur le dos de trente chiens, sans que le gant fût sali. »



Pierre gravée derrière la maison : lecture difficile, mais semble apparaitre le nom « du FRETAY »

Il est donc fort possible que notre baron local du vieux Chatel , ait pu en compagnie de compagnons de chasse aux patronymes prestigieux, fréquenter cette bâtisse et en faire un relais où les possibilités de s'abreuver, se restaurer ou de faire boire les chevaux, étaient offertes.

La baronnie Halna du Fretay arrive aussi localement puisque en 1635, est baptisé Jacques Halna du Fretay .la famille LE COZ semble avoir de bonnes relations avec la baronnie puisque Marc Charles Halna du Fretay est parrain de la fille le Coz en 1717.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

La plus vieille maison de Kerlaz



Sur la cheminée, un animal est gravé, et il semble que ce soit un cheval. Encore une interrogation, mais le baron local Maurice Halna du Fretay chassait le gros gibier à cheval, lors de multiples et innombrables chasses à courre. Peut-être est-ce une reconnaissance de son amour pour le meilleur ami de l'homme.

En 1923, la famille Gonidec, déjà présente sur place depuis quelques années, achète la ferme de Mescalet : ces terres sont alors vendues par la baronnie Halna du Fretay, qui suite au décès de madame veuve la baronne, quitte définitivement le château du vieux Chatel et vend toutes ses propriétés.

Dans ce site, dans cette ancienne demeure, il y a une âme, mais ce n'est pas le vieux monde.

Si à l'extérieur des pierres gravées nous plongent dans l'histoire locale, à l'intérieur on n'y retrouve pas de vieux portraits de famille, de photos des parents le jour de leur mariage : la jeune mariée vêtue de blanc, le marié en costume, à la mode de la ville, non, la modernité est arrivée, le confort aussi, mais il y a comme une présence indéfinissable. Une âme.

Et pour conclure sur cette date gravée au-dessus de la porte d'entrée de la maison d'habitation, quelle fierté elle reflète, quelle satisfaction de pouvoir inscrire son statut dans la société et la hiérarchie sociale. Et si souvent on retrouve aussi le nom de l'épouse, ici, rien de tel, la réussite sociale est avant tout celle de la famille LE COZ. Elle y restera d'ailleurs presque deux siècles.

Pour l'association « les amis de saint Germain »
Bernard ROUDAUT



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Mairie

Lundi au vendredi 9h-12h00
Samedi (*semaine impaire*) 9h-12h00

Bibliothèque

Mercredi 10h30-12h00 / 14h-16h
Samedi 14h30-15h30

Déchèterie de Lannugat

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

Douarnenez Communauté

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

N° UTILES

Garderie de l'école 07 85 50 36 10

Urgences

15 SAMU
17 Police
18 Pompiers
112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens
114 Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives
115 SAMU social (hébergement d'urgence)
119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz 02 98 92 16 50

Pharmacie de garde 32 37

Enedis 09 74 31 88 09

Dz Communauté - *service eau et assainissement* 02 98 74 46 45

Urgence eau 24h/24 7J/7 06 73 98 95 91



AGENDA

Marché de Kerlaz	Place de la Mairie	Le vendredi de 17h à 19h30
Loisir et Détente	Ancienne salle communale	Le mardi de 14h à 18h
Pétanque Loisir	Stade de Kerlaz	Le mardi à 14h30
Foyer des jeunes	Salle Ti An Dud	Le vendredi de 17h30 à 19h
Gym douce	Salle Ti An Dud	Le jeudi de 10h30 à 11h30
Hatha Yoga	Salle Ti An Dud	Le mercredi de 18h30 à 20h00
Danse Country	Salle Ty An Dud	Le jeudi de 20h30 à 22h00

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez, Isabelle Osouf,

Crédit photo :

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz